

Dans l'intérêt des étudiants, des personnels et, plus globalement, celui de l'ensemble des territoires de la nouvelle région, le SNPTES a toujours porté un regard vigilant sur la COMUE. Au cours du premier mandat, suite à création de la COMUE en 2015, le SNPTES n'a pas hésité à tirer la sonnette d'alarme pour rappeler que les individualités devaient se fondre dans un collectif, sous peine de voir cette COMUE échouer comme tant d'autres (COMUE Languedoc ROUSSILLON ou L'Université BRETAGNE LOIRE, par exemple). Le SNPTES a rappelé que seule la gouvernance démocratique permettrait de s'en sortir et que les tentations de créer des objets hybrides tels que les universités exploratoires ne seraient pas le salut de la COMUE UBFC, mais uniquement un coup de grâce.

“Ce mandat a été celui de l'émergence de la COMUE, le prochain semble être celui de la construction d'une véritable Université Fédérale implantée sur toute la grande Région.”

Pourquoi le SNPTES s'engage dans les instances d'UBFC ?

- La COMUE, si elle veut perdurer, doit adopter une harmonisation de l'ensemble des pratiques entre les établissements et mettre en synergie l'ensemble des acteurs de chaque milieu, pour que chaque personnel puisse trouver sa place dans son fonctionnement et permettre une fluidité dans les procédures.
- Le SNPTES veillera à ce que la mise en place des nouveaux dispositifs de formation et de recherche ne se fasse pas au détriment des établissements-membres, pour éviter que nos collègues se sentent dévalorisés dans leurs fonctions, les établissements dépouillés de leurs missions propres.
- Le SNPTES veillera à ce que les évolutions de la structure ne conduisent à des mobilités géographiques ou fonctionnelles forcées. Il exigera les accompagnements nécessaires si besoin et notamment, en matière de formation des personnels.
- Le SNPTES sera vigilant à ce que les transferts de compétences vers UBFC n'amènent pas un personnel à se trouver dans une situation moins favorable (prime, régime de congés, évolutions de carrière, etc.).
- Le SNPTES s'opposera aux tentatives d'externalisation des missions.

Le SNPTES est présent dans les conseils, commissions et groupe de travail d'UBFC et des établissements pour :

- Un service public de qualité dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.
- **Favoriser**, autant que possible, **les titularisations et la pérennisation des compétences** en évitant les rémunérations sur contrats, synonymes de rotation et de précarité.
- **La prise en compte de l'expertise** des personnels ITA et BIATSS, **en améliorant et en harmonisant les rémunérations** au sein de tous les établissements qui composent UBFC, **en tirant chacun vers le haut**.
- La mise en œuvre d'un système plus efficace, **clair et transparent de mobilité** entre établissements membres pour **favoriser et accompagner l'évolution des carrières de tous**.

LISTES PRÉSENTÉES PAR LE SNPTES :

CA UBFC : Conseil d'Administration

Valérie Fauvez	UFC
Nicolas Créantor	UTBM
Anne Montmayer	UB
Emmanuel Laurent	UFC
Nathalie Cholley	ENSMM
Yves Ballay	UB

CAC UBFC : Conseil Académique

Jean-Yves Rauch	UFC
Michael Herb	UB
Arnaud Mutuel	UTBM
Nathalie Cholley	ENSMM
Cédric Clerc	UB
Isabelle Maillotte Navarro	UFC
Matthieu Rossé	UB
Aline Grandidier	AGROSUP
Emmanuel Laurent	UFC